



Le 6 septembre 2022

Le chantier du barrage de Poses se poursuit jusqu'en 2025

Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, et Dominique RITZ, Directeur territorial de Voies navigables de France, ont visité aujourd'hui le chantier du barrage de Poses, en présence de Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, et de Simon BABRE, Préfet de l'Eure.

Construit dans les années 1880, ce barrage de navigation connaît depuis 2020 une rénovation majeure de son génie civil et de ses équipements afin de garantir sa pérennité et fiabiliser un fonctionnement essentiel à la fois pour la navigation sur la Seine aval mais aussi pour l'écosystème environnemental du fleuve et de ses rives.

D'un montant global de 39,2 millions d'euros (études et travaux), cette opération est cofinancée par l'Etat/VNF (33%), l'Europe (40%) et la Région Normandie (27%). L'achèvement des travaux du barrage de Poses est prévu en octobre 2025.

Cet évènement a également été l'occasion de rappeler l'importance de développer le transport fluvial le long de l'axe Seine au bénéfice des territoires, de leur attractivité et d'une logistique durable à la fois extrêmement performante sur le plan environnemental et sobre sur le plan énergétique.

Pour mémoire, des opérations de dragage ont démarré à l'été 2020 pour nettoyer le lit de la rivière en aval immédiat du barrage et faciliter la pose des enrochements. Ils ont été suivis par l'installation d'enrochements constitués de blocs de calcaire rose pouvant peser jusqu'à 7 tonnes.

VNF prévoit également de conforter les fondations de l'ouvrage par injections de béton et de remplacer intégralement le pont-passerelle qui supporte les équipements nécessaires à l'exploitation et à la maintenance du barrage. Ce pont-passerelle, long de 210 mètres sur 3 niveaux, est construit d'un seul tenant et sera remplacé par un ensemble d'éléments métalliques de 30 mètres de long, qui seront installés progressivement sur le barrage. Le troisième tronçon du pont sera installé mi-septembre 2022.

Enfin, les travaux s'achèveront par le remplacement des automates de gestion et de supervision du barrage qui servent à réguler son fonctionnement.

L'opération s'étend sur une période de 5 années, les travaux sur la Seine ne pouvant être réalisés, pour des raisons de sécurité en lien avec le régime hydraulique du fleuve, qu'en période d'étiage de ce dernier, soit entre avril et octobre.

Les chiffres clés du transport fluvial de marchandises

Sur le bassin de la Seine en 2021

- 22 millions de tonnes de marchandises et 3,8 milliards de tonnes-km transportées
=> +3,3% de tonnes transportées par rapport à 2020
=> +8,2% de tonnes-km par rapport à 2020
- 22 millions de tonnes, soit :
=> 8,35 teraWh d'énergie économisés (soit l'équivalent de l'énergie électrique produite par un parc de 2000 éoliennes)
=> 1,1 million de camions évités
- 1 convoi fluvial de 5 000 tonnes = 250 camions

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Marguerite Richebé – 07 60 04 05 20 – marguerite.richebe@vnf.fr